

SORTONS DE L'OMBRE

RECONNAISSEZ-NOUS
SAPSCQ-CSN



BULLETIN AVRIL 2020

NÉGOCIATION ACCÉLÉRÉE

PAS DE RÉPONSE DEPUIS 3 SEMAINES

À la suite de l'appel lancé au mois de mars par le gouvernement invitant tous les syndicats du secteur public à entamer un processus de négociation accélérée, l'exécutif du SAPSCQ a soumis la proposition au conseil syndical dans le cadre d'une réunion téléphonique spéciale qui a eu lieu le 20 mars dernier.

Attiré par l'augmentation salariale de 6,4 % sur 3 ans et la « prime COVID » non récurrente pour l'année 2020 que le gouvernement faisait miroiter, le conseil a décidé à l'unanimité d'accepter l'invitation de s'asseoir à la table de négociation.

Nous avons donc déposé notre cahier de demandes le 29 mars. Le gouvernement a quant à lui déposé ses demandes normatives. Nous avons alors remarqué qu'il semblait vouloir profiter de la négociation accélérée pour sabrer dans nos conditions de travail, demandant, notamment, de revoir à la baisse les conditions des ASC à temps partiel régulier et d'augmenter son droit de gestion en exigeant davantage de flexibilité de la part de l'ensemble des ASC. L'employeur nous a également demandé de prioriser nos demandes et de chiffrer la

« prime COVID » que nous que nous étions prêts à accepter, ce que nous avons fait.

Puis, le 1^{er} avril, la partie patronale a déposé ses demandes prioritaires et monétaires, qui semblaient être un poisson d'avril et une insulte envers les agentes et les agents. Effectivement, à notre grande surprise, l'offre monétaire patronale avait maintenant chuté à 5 % sur 3 ans. Nous avons déposé une contre-offre dès le lendemain dans le but de démontrer de la bonne foi et de faire progresser la négociation.

Or, depuis cette contre-offre, c'est le silence radio du côté de l'employeur. Malgré la prétention du gouvernement d'être en « négociation soutenue », cela fait maintenant trois semaines que nous tentons sans succès d'avoir un retour sur notre dernière offre. Les négociations, qui devaient être accélérées, semblent donc plutôt être au point mort.

Bien que les directives de santé publique actuellement en vigueur ne nous permettent pas de nous rassembler et limitent considérablement les activités de mobilisation que nous pouvons mettre en place, le SAPSCQ évalue présentement les différents moyens de pression et de communication qui sont à notre disposition pour tenter de faire bouger les choses à la table de négociation.

Restez à l'affut : des actions de mobilisation commenceront bientôt!

« PRIME COVID »

LES AGENTES ET LES AGENTS TOUJOURS DANS L'OMBRE

Au début de la crise entourant la pandémie de COVID-19, le gouvernement a rapidement évoqué une prime qui serait versée aux travailleuses et travailleurs des services essentiels pour les récompenser pour leurs efforts et pour les risques qu'ils prennent en continuant à servir la population.

Pourtant, maintenant que les négociations sont entamées, le Conseil du trésor invoque le contexte budgétaire pour retirer cette offre de la table, et ce, malgré le fait que plusieurs travailleuses et travailleurs œuvrant dans d'autres services essentiels l'ont bel et bien reçue.

On s'explique mal pourquoi le gouvernement adopte une approche à deux poids deux mesures dans ce dossier. Les agentes et agents des services correctionnels mettent pourtant leur propre santé à risque chaque jour dans le cadre de leur travail. Le fait que nous travaillons dans des milieux fermés où la distanciation physique est souvent difficile – voire impossible – à respecter augmente considérablement les risques de contagion, sans parler des risques accrus pour notre sécurité en raison de l'augmentation de la tension à l'intérieur des murs.

Encore une fois, le gouvernement rate une belle occasion de reconnaître l'important travail que font dans l'ombre les agentes et agents des services correctionnels.